



DES PERSONNES ARRETEES ARBITRAIREMENT DE JANVIER A AOÛT 2023

Des membres du parti CNL arrêtés en commune Mugamba, province Bururi

En date du 2 janvier 2023, sur la colline Gozi, zone Mwumba, commune Mugamba, province Bururi, des policiers du commissariat communal de Mugamba ont arrêté 12 membres du parti CNL lors d'une fouille et perquisition dans leurs différents ménages. Selon des sources sur place, les personnes arrêtées sont Dieudonné Yamuremye, Audace Nizondabira, Vital Hategekimana, Jean Claude Tuyininahaze, fleury Uwimana, Jean Marie Nkengurutse, Fabrien Nijimbere, Honorine Kwizera, Jean Bosco Niyukuri, Thierry Ndayihereje, David Kabushemeye et Léonard Nizirampa. Selon les mêmes sources, chez Augustin Irambona, ils y ont trouvé un pantalon imperméable militaire et ils ont été accusés de préparer une réunion.

Un enfant arrêté en commune Kabarore, province Kayanza

En date du 6 janvier 2023, vers 17 heures, à la frontière communément appelée "Ku rugabano", sur la sous-colline Gateko, colline Kivuvu, commune Kabarore, province Kayanza, Athanase Nsabiyumva, âgé de 13 ans, a été arrêté et conduit au cachot du commissariat de police à Kayanza. Selon Nsaguye Berchimas, Administrateur de la commune Kabarore, cet enfant a été attrapé à la frontière burundo-rwandaise avec une quantité de 3,5 kg des minerais de type colombo tantalite qu'il voulait vendre au Rwanda. Selon les mêmes sources, l'enfant a été vu par la population quand il marchait en ayant du mal à garder l'équilibre à cause du poids de ce qu'il transportait. La police de Kayanza a fait savoir que des enquêtes ont commencé afin d'identifier le vrai propriétaire du minerais et de libérer l'enfant.

Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 4 janvier 2023, vers 18 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Déo Habonimana, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 27 ans, a été tabassé et arrêté par un policier surnommé Rutozi accompagné par Gérard, membre de la milice Imbonerakure. Par après, il a été conduit au cachot par Eric, OPJ. Selon des sources sur place, le lendemain, cet OPJ lui a informé qu'il avait été arrêté car il avait refusé de répondre à une convocation lui envoyée en date du 2 janvier 2023 suite aux plaintes d'un conducteur de taxi-moto qui lui demandait de le payer de l'argent qu'il lui devait dans une affaire d'achat d'une carte mémoire. Alors, cet OPJ a

conditionné sa libération au paiement d'une somme de 38 000 fbu dont 8000 fbu pour le conducteur de taxi-moto et il a été libéré le soir du 5 janvier 2023 après avoir payé cet argent.

Trois personnes arrêtées en commune et province Rumonge

En date du 1er janvier 2023, sur la colline Busambi, zone Kigwena, commune et province Rumonge, Protais Ntirampeba, Ndikumana, burundais et Mateso, de nationalité congolaise ont été arrêtés par des membres de la milice Imbonerakure et remis aux policiers qui les ont conduits au cachot de la police à Rumonge. Selon des sources sur place, ces victimes étaient en provenance de la République Démocratique du Congo à bord d'un bateau de transport congolais dans la nuit du 31 décembre 2022. Selon les mêmes sources, les victimes ont été accusées d'être entrés illégalement au pays.

Un membre du parti MSD arrêté en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 13 janvier 2023, le matin, à l'endroit communément appelé « Kumajambere », au centre de Kibumbu, sur la colline Musama, commune Kayokwe, province Mwaro, Elvis Nzigamasabo, vivant avec un handicap physique, membre du parti MSD, a été arrêté par Eliphaz Niyongabo, responsable provincial du SNR à Mwaro à bord de son véhicule de marque TI. Selon des sources sur place, la victime discutait avec d'autres personnes et Elvis Nzigamasabo a été conduit au cachot de la police à Mwaro. Selon les mêmes sources, son téléphone a été fouillé et il a été accusé d'avoir donné des informations diffusées par la RPA en date du 2 janvier 2023 et d'avoir organisé une réunion sans permission avec 4 handicapés de guerre.

Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune et province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 janvier 2023 indique qu'en date du 10 janvier 2023, sur la colline Kabondo, commune Nyanza-lac, province Makamba, Elysée Irankunda, âgé de 24 ans, conducteur de taxi-vélo, originaire de la colline Muresi de la commune Makamba, membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté à son domicile sis à Kabondo et a été conduit par des policiers au cachot du commissariat communal de police de Nyanza-lac. Selon des sources sur place, il a été accusé de vol dans des ménages qui n'ont pas été précisés. Selon les mêmes sources, un OPJ lui a ordonné de payer une somme de 50 000 fbu servant de son transport et de 2 policiers pour qu'il puisse comparaitre au parquet de Makamba, en date du 17 janvier 2023.

Cinq personnes arrêtées en commune Nyanza-lac, province de Makamba

En date du 18 janvier 2023, cinq personnes dont deux agents de l'hôpital travailleurs et 3 agents d'une société de gardiennage ont été arrêtées et conduites au cachot du parquet de Makamba par le médecin directeur de l'hôpital Nyanza-lac, Ernest Uwezo, à bord de son véhicule. Selon les mêmes sources, ce médecin directeur qui avait été convoqué par le parquet de Makamba leur avait demandé d'aller témoigner à sa décharge dans une affaire qui l'oppose à un commerçant de métaux usés œuvrant au chef-lieu de Nyanza-lac. Selon les mêmes sources, l'origine de cette affaire remonte dans la nuit du 11 août 2022 quand un tuyau métallique utilisé sur un dépotoir de médicaments périmés a été volé.

Six personnes arrêtées en commune et province Muyinga

En date du 23 janvier 2023, au centre-ville, commune et province Muyinga, six personnes dont des serveurs et gérants de cabarets à savoir Esta et Diomède Nzigamiye ont été arrêtés et conduits au cachot de la police judiciaire de Muyinga. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de la hausse des prix des produits BRARUDI. Selon les mêmes sources, Pasteur Macumi, Jean Baptiste Macumi, Marie Claire Uwitonze, Butoyi, Vianney et Jean Marie Murorasa ont vu leur licence de commerce des produits BRARUDI. En date du 24 janvier 2023, Amédée Misago, administrateur de la commune Muyinga a pris une décision de fermer les six cabarets de commercialisation des produits BRARUDI à cause de non-respect des prix fixés par le Gouvernement.

Trente femmes commerçantes arrêtées en province Ruyigi

En date du 25 janvier 2023, à environ 1 kilomètre de l'entrée du marché, au centre-ville, commune et province Ruyigi, trente femmes commerçantes détaillants ont été arrêtées et conduites au cachot du Commissariat de police par Gentil, Commissaire Provincial de police de Ruyigi. Selon des sources sur place, elles étaient allées à la recherche des produits vivriers apportés par des agriculteurs. Selon les mêmes sources, ces femmes ont été libérées le même jour, vers 18 heures, après avoir payé dix mille fbu d'amende par chacune. Soulignons que la semaine précédente, l'administrateur de Ruyigi, Antoinette Semugara avait infligé une amende de dix mille fbu aux détaillants.

Trois pasteurs de l'EUSEBU arrêtés en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 1^{er} février 2023, Joël Gihimbare, Ezéchiel Bujeri et Jérémie Ndiwokubwayo, pasteurs de l'EUSEBU en commune Nyanza-lac, province Makamba, ont été arrêtés par la police et conduits au cachot du commissariat communal de Nyanza-lac sur l'ordre du parquet de Muha. Selon des sources sur place, dans leur dossier, il est indiqué comme infractions, le port illégal d'armes et la collaboration avec des groupes rebelles. Selon les mêmes sources, ces pasteurs devraient comparaître en date du 3 février 2023 à ce parquet Muha mais ils ne s'y sont pas rendus car ils étaient déjà sous les verrous. Signalons qu'au mois de décembre 2022, une lettre de la représentation Nationale de cette église ayant un sous- couvert du Ministère de l'intérieur avait ordonné que les élections du premier et du second pasteur soient organisées.

Quatre personnes arrêtées en commune Shombo, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 janvier 2023 indique qu'en date du 21 janvier 2023, sur la colline Butwe, zone Nyarurambi, commune Shombo, province Karuzi, quatre personnes dont Samuel, âgé de 30 ans, Jean Marie, âgé de 22 ans et Jonathan, âgé de 19 ans, tous originaires de la province Makamba, ont été arrêtés par la police et ils ont été conduits au cachot de la commune Shombo. Ils ont été accusés de perturber la sécurité publique. Selon des sources sur place, ils étaient venus rendre visite Moïse, leur cousin, résidant sur cette colline et par après, ils ont commencé à prêcher la parole de Dieu ménage par ménage sans avoir une permission des autorités collinaires de la localité.

Trois femmes et deux hommes militants des droits de l'homme arrêtés à Bujumbura mairie et à Ngozi

En date du 14 février 2023, vers 8 heures, à l'Aéroport International Melchior Ndadaye de Bujumbura, Maître Sonia Ndikumasabo, Représentante légale de l'AFJB ; Marie Emerusabe, Coordinatrice de l'AFJB ; Sylvane Inamahoro, Directrice exécutive de l'APDH et Audace Havyarimana, Représentant légal de l'APDH ont été arrêtés par des agents du SNR sur mandat du Procureur de la République. Prosper Ruyange, Coordinateur du projet foncier à l'APDH Ngozi, quant à lui a été arrêté le même jour dans l'après-midi chez lui par Franck Ngomanziza, Procureur de la République à Ngozi et a été conduit au cachot de la PJ avant de le transférer en date du 15 février 2023 au cachot du SNR, tout près de la Cathédrale Régina Mundi, en commune Mukaza, Bujumbura mairie. Selon des sources sur place, Sonia Ndikumasabo, Marie Emerusabe, Sylvane Inamahoro et Audace Havyarimana s'apprêtaient à prendre l'avion en destination de l'Ouganda pour participer à un atelier. Selon les mêmes sources, ils ont été conduits au cachot du SNR et ils ont été accusés d'espionnage. En date du 16 février 2023, vers le soir, après avoir été auditionnés par le Substitut du Procureur de la République du parquet Ntahangwa, ces cinq défenseurs des droits humains ont été conduits à la prison de Mpimba et ils ont été accusés d'atteinte à la sécurité intérieure de l'Etat, de rébellion et atteinte au bon fonctionnement de l'économie nationale. A cette date, lors d'une conférence de presse, Martin Ninteretse, Ministre de l'Intérieur, du Développement communautaire et de la Sécurité publique a indiqué que ces personnes ont été arrêtées parce qu'ils collaborent avec une ONG internationale ne travaillant plus avec le Gouvernement du Burundi. « Les résultats dont nous disposons pour le moment montrent qu'il y a une grande probabilité qu'il y ait risque de financement du terrorisme à travers ces fonds-là », a ajouté le Ministre de l'Intérieur.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kanyosha, province Bujumbura rural

En date du 12 février 2023, sur la colline Kavumu, zone Muyira, commune Kanyosha, province Bujumbura rural, Martin Hakizimana et son frère Yussuf Ndayizeye, peintres, membres du parti CNL, ont été arrêtés par un OPJ de la zone Muyira et ils ont été conduits au cachot du poste de police de cette zone. Selon des sources sur place, en date du 14 février 2023, ces deux hommes ont été libérés après l'intervention de la CNIDH.

Deux personnes arrêtées en commune Kabarore, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 19 février 2023 indique qu'en date du 11 février 2023, vers 14 heures, sur la colline Rugazi, commune Kabarore, province Kayanza, Fabien Nahayo et Evode, tous policiers du poste de la colline Rugazi, frontalière avec le Rwanda ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot du commissariat communal de police à Kayanza sis à la colline Kinga. Selon des sources sur place, ces policiers ont été accusés d'avoir laissé passer des fraudeurs qui transportaient de la pomme de terre au Rwanda. Selon Berchmas Nsaguye, Administrateur communal de Kabarore, ces policiers ont été dénoncés par des membres du comité mixte de sécurité qui ont alerté l'administration et dans leur poche, ils avaient une somme de cent mille fbu reçue comme pot de vin.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Gihanga, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 25 février 2023 indique qu'en date du 19 février 2023, vers 16 heures, à la 4^{ème} avenue, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Léonard Nsabiyumva, membre du parti CNL, fournisseur des briques cuites et des pierres de construction, a été arrêté par des Imbonerakure dirigés par Olivier Nzitunga, responsable des Imbonerakure sur la sous-colline Buringa. Selon des sources sur place, Léonard ne savait pas qu'on a suspendu la célébration du 4^{ème} anniversaire de son parti et s'est rendu à Bujumbura Mairie, au quartier Ngagara où était prévu cette célébration. Selon les mêmes sources, il a été arrêté par Olivier Nzitunga, à la 4^{ème} avenue, et a été conduit au pont de la rivière Mpanda où le commissaire communal l'attendait pour l'embarquer et le conduire à la prison de Bubanza. En date du 20 février 2023, la famille s'est rendu à la maison d'Olivier Nzitunga pour demander le motif de l'arrestation de Léonard mais celui-ci n'a pas répondu. Après, la famille s'est rendu à la prison de Bubanza où elle a trouvé la victime.

Une personne arrêtée en commune Rugombo, province Cibitoke

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 1^{er} mars 2023 indique qu'en date du 23 février 2023, vers 17 heures, à la 8^{ème} transversale, colline Cibitoke, commune Rugombo, province Cibitoke, Adolphe Ndayizeye, professeur de l'économie et entrepreneuriat au Lycée communal Karurama, originaire de la province Bururi, a été arrêté par deux agents du SNR armés de fusils en tenue policière œuvrant en province Cibitoke. Selon des sources sur place, Adolphe rentrait chez lui quand ces agents l'ont arrêté et l'ont embarqué à bord d'une moto sans plaque d'immatriculation vers le bureau du SNR à Cibitoke. Selon les mêmes sources, la victime a été accusée de collaborer avec un groupe rebelle se trouvant en RDC. Quelques heures après, dans la nuit, il a été sorti dans un cachot et a été conduit à bord d'un véhicule dudit responsable provincial du SNR qui l'a fait retourner dans ce cachot, vers minuit. Certains membres de la famille et les amis de la victime se sont dépêchés chez Carême Bizoya, Gouverneur de Cibitoke et cette autorité leur a répondu qu'il allait en discuter avec Ahmed Nabil Sindayigaya, responsable provincial du SNR à Cibitoke. En date du 27 février 2023, vers 15 heures, Adolphe Ndayizeye a été libéré par le SNR et il a regagné son service.

Trois fidèles de l'Eglise Pentecôte de Kayogoro arrêtés en commune Mabanda, province Makamba

En date du 28 février 2023, sur la colline Karinzi, zone Kayogoro, commune Mabanda, province Makamba, Faustin Hatungimana, membre du parti CNDD-FDD, responsable du conseil collinaire des notables, Lewis Nahimana, et Vincent Vyukusenge, vétérinaire collinaire ont été arrêtés par des policiers et conduits au commissariat communal de Mabanda alors qu'ils demandaient la raison de cette fouille. Selon des sources sur place, ces trois hommes ont été arrêtés lors d'une fouille perquisition effectuée par la police sur cette colline au domicile d'un pasteur Migwire de ladite église. Selon les mêmes sources, le pasteur Migwire venait d'être chassé de cette église par Eson Nizigama, premier pasteur de cette église suite à un conflit survenu entre les deux pasteurs.

Un membre du parti CNDD-FDD arrêté en commune Gihanga, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 mars 2023 indique qu'en date du 2 mars 2023, sur la colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, Astère Ndayishimiye, chef de colline Buringa et membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté par un militaire, Colonel Manirakiza avant de le conduire à Buringa, chez Joseph Nsabimana alias Ndomboro, ancien agent du SNR. Selon des sources sur place, Astère Ndayishimiye avait des conflits fonciers avec ce colonel sur les parcelles se trouvant à la 13^{ème} avenue de la colline Buringa. Selon les mêmes sources, Astère Ndayishimiye a été embarqué à bord d'un véhicule militaire de marque pick-up jusqu'au camp DCA sis à l'Aéroport International Melchior Ndadaye de Bujumbura. Le même jour, Astère a été transféré au camp BSPI se trouvant à Kamenge. En date du 3 mars 2023, Léopold Ndayisaba, Administrateur de la Commune Gihanga, a écrit une lettre de nomination à Jeanine Nduhirubusa dans les fonctions de chef de colline de Buringa pour remplacer à titre provisoire Astère Ndayishimiye qui est poursuivi par la justice. En date du 6 mars 2023, Ndayishimiye a été conduit à la prison de Mpimba. La Ligue Iteka trouve que cette nomination précipitée pour remplacer Astère est une violation du principe de présomption d'innocence¹ garanti par la Constitution de la République du Burundi et des textes régionaux et internationaux de protection des droits de l'homme.

Sept femmes et dix-sept hommes arrêtés en commune et province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 mars 2023 indique qu'en date du 23 février 2023, vers l'après-midi, au quartier ECOSO, commune et province Gitega, sept femmes et dix-sept hommes ont été arrêtés et conduits au commissariat par le responsable provincial du SNR à Gitega accompagné par ses agents de transmission. Le même jour, ils ont été transférés à la prison de Gitega. Parmi ces victimes figurent 4 cadres de l'association MUCO qui avait organisé une formation à l'intention de ses bénéficiaires dont 3 femmes détenues au cachot avec leurs petitsenfants. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été accusées abusivement de pratiques homosexuelles.

Deux personnes arrêtées en commune Giteranyi, province Muyinga

En date du 7 mars 2023, à l'hôpital Giteranyi, commune Giteranyi, province Muyinga, Willy Kwizera et Célestin Habiyaremye respectivement Directeur et DAF de cet hôpital ont été arrêtés à leur service par le responsable du SNR en province Muyinga. Selon les mêmes sources, les victimes ont passé la nuit du 7 mars 2023 au cachot du bureau provincial de renseignement. En date du 8 mars 2022, ils ont été conduits au cachot du SNR, près de la cathédrale Regina Mundi, à Bujumbura Mairie par le responsable provincial du SNR de Muyinga.

Deux personnes arrêtées en commune Mishiha, province Cankuzo

En date du 13 mars 2023, Sylvestre Ndayishimiye et Jérémie Ndagijimana, commerçants de la sous-colline Kirehe, colline et commune Mishiha, province Cankuzo ont été arrêtés et conduits au cachot du commissariat communal de Mishiha par des policiers. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de fraude de 200 kg de haricot qu'ils ont exportés vers la Tanzanie.

Cinquante-quatre personnes arrêtées en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 14 mars 2023, vers 4 heures du matin, au quartier Kabondo, zone et commune Nyanza-lac, province Makamba, cinquante-quatre personnes dont 2 femmes ont été arrêtées par des policiers du commissariat communal de Nyanza-lac en collaboration avec des autorités administratives à la base. Parmi ces personnes figuraient 23 conducteurs de taxi-vélo. Selon des sources sur place, ces arrestations ont été menées lors d'une fouille et perquisition dans leurs ménages. Selon les mêmes sources, ces victimes ont été accusées de n'avoir pas de la Carte Nationale d'Identité. Ces victimes ont été conduites au cachot du commissariat où elles ont été libérées après avoir payé une amende de 10 mille fbu sans quittance.

Quatre membres du parti CNDD-FDD arrêtés en commune et province Rumonge

En dates du 15 et 17 mars 2023, sur la colline Mutambara, commune et province Rumonge, quatre membres du parti CNDD-FDD ont été arrêtés par des policiers. Selon des sources sur place, en date du 17 mars 2023, Amissi, Alphin Ninyibuka, secrétaire du parti CNDD-FDD sur cette colline et Jonathan Majidi, ayant porté plainte contre le chef de colline Mutambara ont été arrêtés par la police. Ils ont été accusés de tenir des propos diffamatoires contre le Gouverneur de la province Rumonge, Léonard Niyonsaba. En outre, Alphin Ninyibuka, responsable du parti sur cette colline a été accusé d'avoir envoyé un message de haine politico-ethnique contre une femme de composante sociale Tutsi, deuxième sur la liste des conseillers collinaires. Selon les mêmes sources, en date du 15 mars 2023, dans l'après-midi, Sylvain Gashindi, chef de colline Mutambara, commune et province Rumonge, a été arrêté par des policiers pour des raisons d'enquête. Selon des informations obtenues auprès du Gouverneur de cette province, il a été accusé d'entretenir des relations amoureuses avec la femme de Majid Jonathan.

Un membre du parti UPRONA arrêté en commune et province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 mars 2023 indique qu'en date du 27 février 2023, au chef-lieu de la province Rutana, Usuël Ntakirutimana, responsable communal du parti UPRONA de Giharo, a été arrêté sur l'ordre du Gouverneur de cette province, Olivier Nibitanga. Selon des sources sur place, Usuël s'est rendu à Rutana en possession d'un document attestant la libération de Theoneste, membre de son parti, détenu dans la prison de Rutana. En arrivant au chef-lieu de la province Rutana, il a été appelé par le Gouverneur dans son bureau où il a rencontré Sylvain, responsable provincial du parti CNDD-FDD et Rénovat, responsable communal du parti CNDD-FDD à Giharo. Selon des sources sur place, le Gouverneur de Rutana s'est opposé à cette libération et a ordonné son arrestation avant de le conduire à la prison de Rutana. En date du 14 mars 2023, Usuël a été libéré grâce à l'intervention de son parti au niveau national.

Une femme arrêtée en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 22 mars 2023, sur la colline Buheka, commune Nyanza-la, province Makamba, Thacienne, gestionnaire du centre de santé Buheka a été arrêtée par Célestin Bukuru, chef de

colline en collaboration avec des membres de la milice Imbonerakure. Selon des sources sur place Thacienne a été accusée de s'être endettée dans plusieurs associations villageoises d'épargne et de crédit de cette colline. Cette victime a été conduite à une position de la police se trouvant sur cette colline.

Une femme arrêtée en commune et province Ngozi

En date du 22 mars 2023, vers 18 heures, à l'hôtel Just, au quartier Muremera, commune et province Ngozi, la nommée Manirakiza, âgée de 45ans, originaire de la commune Bugendana, province Gitega, a été arrêtée par des policiers en possession d'un gros carton contenant des médicaments antibiotiques. Selon des sources sur place, la police l'a poursuivie dès son arrivée au parking du chef-lieu de la province jusqu'à l'hôtel. Selon les memes sources, la victime a été détenue au cachot du poste de police judiciaire en ville de Ngozi. Les enquêtes sur l'origine et la destination de ces médicaments sont en cours.

Une femme arrêtée en commune Kabarore, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 avril 2023 indique qu'en date du 14 mars 2023, sur la colline Munega, commune Kabarore, province Kayanza, Annociate Mukeshimana, âgée de 26 ans, a été attrapée en possession des minerais de type coltan. Selon des sources sur place, la victime est passée près du site d'exploitation des mines sur la colline Munega et les exploitants dans ce même site l'ont fouillée et ont trouvé sur elle une quantité de 500 grammes de colombo tantalite. Des policiers ont mené une fouille perquisition au domicile de cette femme sur l'ordre de l'administrateur communal, Berchmans Nsaguye et y ont trouvé 5,5 kg de minerais. Selon les mêmes sources, cette femme a été conduite au cachot communal de police de Kabarore le même jour avant d'être transférée au cachot du commissariat provincial de Kayanza, en date du 15 mars 2023. Selon les mêmes sources, Annociate Mukeshimana a indiqué que son mari qui est réfugié au Rwanda est le propriétaire de ces minerais.

Une femme arrêtée en commune Kabarore, province Kayanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 2 avril 2023 indique qu'en date du 14 mars 2023, sur la colline Munega, commune Kabarore, province Kayanza, Annociate Mukeshimana, âgée de 26 ans, a été attrapée en possession des minerais de type coltan. Selon des sources sur place, la victime est passée près du site d'exploitation des mines sur la colline Munega et les exploitants dans ce même site l'ont fouillée et ont trouvé sur elle une quantité de 500 grammes de colombo tantalite. Des policiers ont mené une fouille perquisition au domicile de cette femme sur l'ordre de l'administrateur communal, Berchmans Nsaguye et y ont trouvé 5,5 kg de minerais. Selon les mêmes sources, cette femme a été conduite au cachot communal de police de Kabarore le même jour avant d'être transférée au cachot du commissariat provincial de Kayanza, en date du 15 mars 2023. Selon les mêmes sources, Annociate Mukeshimana a indiqué que son mari qui est réfugié au Rwanda est le propriétaire de ces minerais.

Deux personnes arrêtées en commune Bugenyuzi, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 avril 2023 indique qu'en date du 31 mars 2023, au chef-lieu de la commune Bugenyuzi, province Karuzi, Etienne Habimana, aide comptable et Agathon Nduwarugira, percepteur des taxes communales ont été arrêtés par la police après une fouille perquisition opérée à leur domicile sur l'ordre de l'administrateur communal, Jacques Mucovera. Lors de cette fouille perquisition, ils ont saisi des quittances. Selon des sources sur place, ces personnes sont accusées par l'administrateur de fournir des informations liées aux pratiques de malversation au conseil communal. Selon les mêmes sources, depuis un certain temps, il est observé un climat de mésentente à la commune Bugenyuzi où le conseil communal a accusé l'administrateur de malversation.

Une femme arrêtée en commune Rusaka, province Mwaro

En date du 4 avril 2023, sur la colline Bisha, commune Rusaka, province Mwaro, Florence Kamikazi, cultivatrice, a été arrêtée par l'OPJ Charles Ndayishimiye du commissariat provincial de police de Mwaro. Selon des sources sur place, Florence Kamikazi a été accusée d'avoir mordu son mari au niveau du genou gauche, ex-FAB en 2021. Cette femme rentrait tard dans la nuit, vers 23 heures et son mari allait lui ouvrir la porte de la chambre à coucher. Selon les mêmes sources, Emery avait caché l'affaire et il n'avait pas eu des soins de santé d'où sa blessure s'est infectée. Cette victime a été prise en charge médicalement par le CDS de la Croix Rouge de Mwaro avec l'appui du CAFOB.

Trente-deux hommes et vingt-neuf femmes arrêtés en commune et province Ngozi

En date du 4 avril 2023, vers 16 heures, au quartier Kinyami II, commune et province Ngozi, trente-deux hommes et vingt-neuf femmes adeptes d'une église appelée World's Glory Church of Christ ont été arrêtés et conduits au cachot de la police judiciaire de Ngozi sur l'ordre de l'administrateur communal de Ngozi, Joseph Martin Bucumi. Selon des sources sur place, ces personnes étaient en train de prier dans une maison familiale du pasteur de cette église, Jean Marie Hatungimana.

Deux personnes arrêtées en commune Giharo, province Rutana

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 3 avril 2023 indique qu'en date du 1^{er} avril 2023, au chef-lieu de la commune Giharo, province Rutana, Désiré Ndayisaba, chauffeur de la commune Giharo et Egide Nyambere alias Kayuki, planton communal de Giharo, membre de la milice Imbonerakure, ont été arrêtés par la police et conduits au cahot du commissariat communal de Giharo. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de fraude de 200 litres d'essence qu'ils avaient pris à la station de Rubaho et les ont transportés dans des bidons à bord d'un véhicule communal de Giharo, Lydia Nihimbazwe. Selon les mêmes sources, ils avaient dit à un pompiste que le carburant était commandé par cette administratrice communale de Giharo mais cette dernière l'a nié.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Ryansoro, province Gitega

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 avril 2023 indique qu'en date du 6 avril 2023, sur la colline Ngaruzwa, commune Ryansoro, province Gitega, Pierre Claver Nduwumakama, cultivateur, âgé de 36 ans, Berchimas Bankuwunguka, cultivateur, âgé de 38 ans et Rénovat Kezakimamana, chômeur de niveau D7, âgé de 29 ans, tous membre du parti CNL ont été arrêtés par des policiers sur l'ordre de l'OPJ Gad Bizimana. Selon des sources sur place, ils ont été conduits au cachot du commissariat provincial de police de Gitega. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés d'avoir battu un chef de colline en date du 26 mars 2023. Cependant, des membres du parti CNDD-FDD qui étaient avec lui au cabaret ont indiqué que ce chef de colline était ivre quand il était tombé et il rentrait. L'OPJ Gad Bizimana a refusé d'écouter des témoins à décharge en faveur de ces membres du parti CNL.

Trois personnes arrêtées en commune et province Ngozi

En date du 13 avril 2023, vers 7 heures, dans le marais de Nyakijima, colline Shango, commune et province Ngozi, Cathérine Havyarimana, âgée de 60 ans et ses fils Enock Mpawenimana, âgé 18 ans et Abraham Bigirimana, âgé de 18 ans, enfant adoptif, tous de la sous-colline Taba, colline Gisagara, ont été arrêtés par Joseph Martin Bucumi, administrateur de la commune Ngozi. Selon des sources sur place, ils ont été accusés de détruire des champs de riz. Selon les mêmes sources, les victimes avaient retardé le sarclage et l'administrateur avait saisi leur champ et l'a distribué à la coopérative Sangwe. Ils ont été conduits au cachot de la PJ pour l'interrogatoire.

Deux personnes arrêtées en commune et province Kirundo

En date du 24 avril 2023, à l'E.T.P Murama, commune et province Kirundo, Gloriose Murasandonyi, encadreuse et Jean Pierre Majambere, directeur technique, ont été arrêtés et conduits au cachot du parquet Kirundo. Selon des sources sur place, ils ont été accusés par leur directeur Marc Nduwamahoro, membre du parti CNDD-FDD d'avoir volé des diplômes des élèves du cycle post-fondamental de l'année scolaire 2021-2022. Après une annonce d'une décision du Ministre de l'Education Nationale que tout directeur qui n'avait pas encore déposé les diplômes au Ministère sera puni, ce directeur a porté plainte au parquet de de la République de Kirundo sans toutefois organiser la réunion du staff pour étudier ce cas. Le procureur a convoqué l'encadreuse qui a par après nié qu'elle n'a même pas vu ces diplômes. Ses collègues ont envoyé leur directeur technique pour défendre l'encadreuse et lui aussi a été arrêté. Le lendemain, le DCE a organisé une descente sur cette école et a trouvé ces diplômes cachés au tiroir de l'armoire du directeur. Gloriose Murasandonyi et Jean Pierre Majambere ont été alors libérés.

Deux personnes arrêtées en commune Nyanza-lac, province Makamba

En date du 27 avril 2023, au chef-lieu de la commune Nyanza-lac, province Makamba, Lubin Nkongoro et Eliachim Ciza respectivement catéchiste et diacre à la succursale Ngabwe de l'ESEUBU ont été arrêtés par l'OPJ lorsqu'ils répondaient à une convocation et ils ont été conduits au cachot du commissariat communal de police à Nyanza-lac. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir refusé de remettre les instruments de l'orchestre musical à l'instar des pianos et

des guitares appartenant à cette succursale. Selon les mêmes sources, ces instruments ne sont pas conservés par les personnes arrêtées mais plutôt par d'autres membres de la chorale et que depuis le début du conflit en 2021, cette succursale avait fermé ses portes car les fidèles étaient allés prier à l'Eglise FECABU pour contester les leaders en place de cette mission de Nyanza-lac.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Mpanda, province Bubanza

En date du 4 mai 2023, vers 12 heures, sur la sous-colline Bumba-Gicuba, colline et zone Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, Jean Marie Ndayishimiye, responsable collinaire des jeunes du parti CNL, a été arrêté par Gabriel Hakizimana, responsable communal du SNR à Mpanda. Selon des sources sur place, la victime a été embarquée à bord d'un véhicule de type camionnette plaque B6401A jusqu'au cachot du commissariat provincial de police de Bubanza.

Trois femmes membres du parti CNL arrêtées en commune et province Gitega

En date du 5 mai 2023, vers 17 heures, sur la colline Rubamvyi, commune et province Gitega, Clavera Ntakarutimana, âgée de 55 ans, Adeline Kwizerimana, âgée de 40 ans et Ladégonde Ndaruzaniye, âgée de 60 ans, toutes membres du parti CNL ont été arrêtées et conduites au cachot du commissariat provincial de police à Gitega par Dr Jacques Nduwimana, Administrateur de la commune Gitega accompagné par ses AT policiers. Selon des sources sur place, ces femmes ont été accusées d'avoir dansé et chanté en dénonçant une famine qui sévit au Burundi lors de l'anniversaire du parti CNL organisé en date du 16 avril 2023 au chef-lieu de la province Gitega en présence d'Agathon Rwasa, président dudit parti. Selon cette autorité provinciale, cette chanson contient des mots qui ternissent l'image du Burundi.

Un ancien journaliste de la RPA arrêté en commune Muha, Bujumbura Mairie

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 8 mai 2023 indique qu'en date du 27 avril 2023, dans la matinée, au quartier Kibenga, zone Kinindo, commune Muha, Bujumbura Mairie, Olivier Bugegene, ancien journaliste de la RPA, a été arrêté par des agents du SNR. Selon des sources sur place, il a été accusé d'utiliser un téléphone mobile volé. Ces agents qui étaient venus à bord d'une voiture Toyota AE100 ont fouillé son domicile sis à Kibenga et, ils lui ont pris son téléphone portable arguant qu'il s'agit d'un téléphone volé. Selon les mêmes sources, Olivier a été conduit au cachot du poste de police de la zone Kinindo avant d'être transféré au cachot du SNR tout près de la Cathédrale Régina Mundi. Signalons qu'Olivier Bugegene avait pris le chemin de l'exil en 2015 après la destruction de la RPA où il travaillait et il était rentré dans son pays il y a quelques années.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Ntega, province Kirundo

En date du 12 mai 2023, sur la sous-colline Rutemba, colline Kinyovu, commune Ntega, province Kirundo, Zacharie Rwabagabo et Théoneste Twagiramungu, tous membres du parti CNL, ont été arrêtés à leurs domiciles par des membres de la milice Imbonerakure et ils ont été conduits au cachot du commissariat communal de Ntega. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir déchiré un t-shirt d'un membre du parti CNDD-FDD dont le nom n'a pas été révélé. Ils ont été poursuivis par le Secrétaire communal du parti CNDD-FDD, Pierre Claver Nyabenda qui les menaçait d'adhérer au parti quelques jours avant.

Deux filles mineures arrêtées en commune Songa, province Bururi

En date du 9 mai 2023, vers 19 heures, sur la colline Horezo, commune Matana, province Bururi, Joyeuse Irakoze et Nina Iradukunda, âgées respectivement de 15 ans et 14 ans, ont été arrêtées par la police lorsqu'elles descendaient d'une moto qui les transportait depuis Matana jusqu'à Horezo. Selon des sources sur place, la police leur a demandé pourquoi elles venaient dans cette zone la nuit et elles ont répondu qu'elles venaient rendre visite leurs amis, Willy et Melance, tous chauffeurs à la SINOHYDRO. Elles ont appelé Melance pour venir payer le conducteur de tai-moto comme convenu avant de quitter Matana. Melance est venu les voir mais quand il a vu un policier, il a refusé de payer en disant qu'il ne les connaissait pas. Les filles ont dit qu'elles s'étaient convenues de venir coucher avec eux comme elles en avaient l'habitude. Pour montrer qu'elles ne mentaient pas, ces filles ont décrit des chambres de ces hommes et tout ce qui est dans leur chambre. Elles dictaient leur numéro par tête sans toutefois lire dans leur téléphone pour montrer que ce sont leurs copains. La police a appelé Willy mais il a refusé de venir, et a éteint son téléphone tandis que la police a amené ces deux filles au cachot de la police Songa.

Deux mineures arrêtées en commune Gashoho, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2023 indique qu'en date du 19 mai 2023, sur la colline Gakashi, zone, commune et province Muyinga, Grâce Akimana, âgée de 10 ans, originaire de la colline Musenyi, commune Tangara, province Ngozi, résidente à Mukoni, commune et province Muyinga et Claudine Cishahayo, âgée de 10 ans, originaire de la colline Muyange, commune Gashoho, province Muyinga, résidente à Gakashi où elle travaille comme domestique chez Asha, ont été arrêtées par la police et conduites au cachot de la PJ Muyinga. Selon des sources sur place, elles ont été accusées d'avoir battu et blessé volontairement un bébé d'Asha, commerçante. Selon un OPJ en charge du dossier, les deux mineures ont avoué les faits en disant que Claudine Cishahayo n'avait pas été payée comme convenu par sa patronne, Asha. Selon les mêmes sources, les deux mineures ont été libérées une semaine après sur l'ordre de Gérard, Procureur de la République à Muyinga.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Muyinga

En date du 27 mai 2023, au quartier Swahili, commune et province Muyinga, Pascal Butoyi alias Rutsinga, membre du conseil communal Butihinda, militant du parti CNL, a été arrêté chez lui, au même quartier par un groupe des membres de la milice Imbonerakure sur l'ordre de Shabani Nimubona, président de la Ligue des jeunes Imbonerakure dans cette province. Selon des sources sur place, ils l'ont conduit manu militari au domicile de Shabani sur la colline Cumba en l'accusant d'avoir diffusé sur des réseaux sociaux des propos de Révérien Ndikuriyo, secrétaire général du parti CNDD-FDD.

Trois membres du parti CNL arrêtés en commune Butihinda, province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 22 mai 2023 indique qu'en date du 15 mai 2023, sur la colline Wingoma, zone Butarugera, commune Butihinda, province Muyinga, Gédéon Nkurunziza, Yusufu Karenzo et Aloys Misezero, tous membres du parti CNL ont été arrêtés et conduits au cachot du poste de la zone Butarugera par des membres de la milice Imbonerakure dont Salèse. Selon des sources sur place, Salèse se promenait avec Gédéon Nkurunziza quand ils sont arrivés là où se trouvaient Yusufu Karenzo et Aloys Misezero ce qui suscita une menace de

la part de Salèse qui a appelé d'autres membres de cette milice. Selon les mêmes sources, ces membres du parti CNL ont été accusés de vol de haricot alors qu'ils se promenaient en pleine journée. L'OPJ les a relâchés après l'interrogatoire, le lendemain.

Une personne arrêtée en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 02 juillet 2023 indique qu'en date du 19 juin 2023, devant les bureaux du parquet, commune et province Muyinga, Jean Dominique Ndamugaye, enseignant, a été arrêté sans mandat et conduit au cachot de la PJ Muyinga par Sébastien, substitut du procureur de la République. Selon des sources sur place, il a été relâché en date du 23 juin 2023 après avoir payé une somme de 200 000 fbu alors que la victime devait une somme de 150 000 fbu à Emma Marie, secrétaire du Parquet de la République de Muyinga qui avait majoré cette somme jusqu'à 600 000 fbu et Dominique avait refusé de payer cette hausse.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Ntakangwa, Bujumbura Mairie

En date du 15 juin 2023, vers 4 heures du matin, au quartier Gihosha, commune Ntakangwa, Bujumbura Marie, le domicile de Christophe Nduwayo, ex-parlementaire de l'EAC et membre du parti CNL a été encerclé par des policiers et des agents du SNR. Selon des sources sur place, ils ont fait une fouille persécution dans sa maison et aucun objet suspect n'a été trouvé. Après cette fouille, Christophe a été arrêté est conduit au cachot du SNR tout près de la cathédrale Regina Mundi. Pour rappel, son AT Méthode Nzirubusa avait été aussi arrêté par des agents du SNR, dans la nuit du 29 mai 2023, au camp API et a été relâché en date du 13 juin 2023.

Sept membres du parti CNL arrêtés en commune Mpanda, province Bubanza

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 12 juin 2023 indique qu'en date du 10 juin 2023, vers 19 heures, sur la colline Rubira, zone Musenyi, commune Mpanda, province Bubanza, Jean Bandusha, Réverien Ntahonkuriye, Pascal Hakizimana, Alexis Nduwimana, Abel Manirakiza, Anne Marie Ntakirutimana et Jacques Nsavyimana, tous membres du parti CNL ont été arrêtés au domicile de Jean Bandusha par des Imbonerakure dont un prénommé Jérôme et un surnommé Bébé accompagnés par Joachin, OPJ de la commune Mpanda. Selon des sources sur place, les victimes étaient venues rendre visite à Jean Bandusha, catéchiste à la succursale Buhomba, paroisse Maramvya. Tous ces membres du parti CNL ont été incarcérés au cahot du poste de police de la commune Mpanda.

Un membre du parti CNL arrêté en commune Kayogoro, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 13 juin 2023 indique qu'en date du 7 juin 2023 sur la colline Sampeke, commune Kayogoro, province Makamba, Serges Yamuremye, membre du parti CNL, a été arrêté par des policiers. Selon des sources sur place, serges a été accusé d'avoir commis un viol sur une fille-mère voisine alors que le rapport de l'expertise médicale ne prouve pas sa culpabilité face à ce viol mais la police a refusé sa libération. Selon les mêmes sources, Élysée Kadoyi, responsable du CNDD-FDD en commune Kayogoro en collaboration avec les responsables collinaires du parti CNDD-FDD sur la colline Sampeke ont

exigé la famille de la fille-mère de porter plainte contre Serges Yamuremye. Ils ont avancé que ce dernier a violé leur fille.

Deux membres du parti CNL arrêtés en commune Kayogoro, province Makamba

En date du 13 juin 2023, sur la colline Nkaramanyenye, commune Kayogoro, province Makamba, Jackson Ntakirutima, responsable du parti CNL sur cette colline et Samuel Rudi, chargé d'enseigner l'idéologie de ce parti sur la même colline ont été arrêtés par des policiers puis conduit au commissariat de police à Kayogoro. Selon des sources sur place, les deux membres du parti CNL ont été accusés de tenir une réunion illégale. Selon les mêmes sources, ils ne sont pas enregistrés dans le registre d'écrou.

Quatre personnes arrêtées en commune Ntega, province Kirundo

En date du 11 juin 2023, sur la colline Runyankezi, zone et commune Ntega, province Kirundo, quatre membres du parti CNL dont Ngerageze alias Madongo, Audace, Barutwanayo fils de Mupfumu et Barutwanayo fils de Niyonzima ont été arrêtés par des Imbonerakure dont Coyitungiye et Tharcisse puis conduits aux cachots du commissariat communal Ntega. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir joué une chanson du parti CNL dans leurs téléphones portables. Selon les mêmes sources, en date du 15 juin 2023, ils ont été relâchés par l'OPJ après avoir payé une somme de 80 000fbu chacun mais ils n'ont pas reçu une quittance.

Neuf personnes arrêtées en commune et province Rumonge

En date du 29 mai 2023, au quartier Swahili, commune et province Rumonge, neuf cambistes dont un nommé Baransata, membre du parti Sahwanya FRODEBU, ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot communal de police de Rumonge. Selon des sources sur place, la police a mené une fouille et perquisition en saisissant à ces cambistes plus de 2 millions de shilling tanzanien, 1000 dollars américains, 145 francs congolais...En date du 30 mai 2023, tous ces cambistes ont été auditionnés et condamnés en flagrance par le tribunal de grande instance de Rumonge à payer une somme de 100 000 fbu d'amende chacun avant leur libération et tout l'argent saisi sera versé au trésor public. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés par le ministère public de travailler sans autorisation et sans bureau de change.

Quatre personnes arrêtées en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 29 mai 2023 indique qu'en date 26 mai 2023, vers 21 heures, sur la colline Kabondo, zone et commune Nyanza-lac, province Makamba, dans un bar communément appelé « club Giramahoro », Clément Niragira, originaire de la colline Rutegama, commune Vugizo, province Makamba, enseignant ; Gilbert, enseignant ; Alexis, Directeur du Lycée technique St Germain et Gérard Hakizimana, commerçant, résidant à Kabonga ont été arrêtés par Jean Claude, commissaire communal de police et conduits au cachot du commissariat communal de police à Nyanza-lac sur l'ordre de Janvier, responsable communal du SNR. Selon des sources sur place, ils partageaient un verre quand des policiers ont fait irruption et ont arrêté Gérard. Quand ses amis ont demandé aux policiers pourquoi, ils ont arrêté Gérard, ils ont été aussi arrêtés et menottés. Selon les mêmes sources, après quelques heures, ils ont été

transférés dans un cachot du SNR à Makamba où trois sur les quatre ont été libérés en date du 30 mai 2023, vers 4 heures du matin. Gérard Hakizimana qui rentrait de la Tanzanie où il venait de passer quelques mois en train de suivre des vaches familiales n'a pas été libéré.

Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 08 juin 2023, vers 15 heures, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Karim, âgé de 24 ans, chômeur, né en dehors du mariage a été arrêté par la police commandée par un OPJ prénommé Eric en complicité avec son père, Ramadan Nkurunziza, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 46 ans. Selon des sources sur place, la cause de cette arrestation est que Karim avait demandé à son père une parcelle sur laquelle il pourrait bâtir. En date du 08 juin 2023, la victime a croisé son père au marché de Buhiga avec son véhicule dans laquelle il est entré. Il lui a demandé encore une parcelle mais Ramadan Nkurunziza n'a pas donné cette parcelle à Karim qui a refusé de sortir de cette voiture tant qu'il n'avait pas eu de réponse. Selon les mêmes sources, son père a appelé la police qui a menotté Karim et l'a conduit au cachot de police de la zone Buhiga. Soulignons que le Tribunal de résidence de Buhiga avait pris en main l'affaire et avait rendu son verdict de reconnaissance de Ramadan Nkurunziza comme père de Karim.

Un membre du parti CNL arrêté en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 21 juin 2023 indique qu'en date du 29 mai 2023, sur la colline Kagongo, commune et province Rumonge, Augustin Hicuburundi, âgé de 47 ans, membre du parti CNL a été arrêté à son domicile sur mandat de Fanuel Nahayo, Procureur de la République en province Rumonge et conduit au cachot du commissariat communal de Rumonge accusé de violence conjugale. Selon des sources sur place, il a été auditionné par le TGI Rumonge au cours d'un procès de flagrante qui a eu lieu en date du 30 mai 2023. Il a été condamné à une peine de servitude pénale d'une année et à payer une somme de 25000 fbu de dommages et intérêts. Signalons que sa femme a nié les faits et a dit plutôt que c'est un montage de la part des membres du parti CNDD-FDD. Selon les mêmes sources, la victime a fait recours auprès de la cour d'appel de Bururi au début du mois de juin 2023.

Quatre membres du parti CNDD-FDD arrêtés en commune et province Rumonge

En date du 03 juillet 2023, sur la colline Gashasha, commune et province Rumonge, Saidi Tubanyenzi, âgé de 32 ans, Phenias Kurubone, âgé de 73 ans, Jérémie Toyi, âgé de 38 ans et Césarie Horugavye, âgée de 40 ans, tous membres du parti CNDD-FDD ont été arrêtés par des policiers et conduits au cachot du commissariat communal de police de Rumonge. Selon des sources sur place, ces trois hommes sont allés témoigner chez le Gouverneur en faveur de Césarie qui avait porté plainte contre le chef de colline dont les vaches ont endommagé un champ de cette femme. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés de former un groupe qui veut renverser le chef collinaire Frida Ndagijimana.

Un membre du parti CNL et un membre du parti CNDD-FDD arrêtés en province Rutana

En date du 03 juillet 2023, au bureau du Gouverneur, au chef-lieu de la province Rutana, Apollinaire, membre du parti CNL et Xavier, membre du parti CNDD-FDD, tous infirmiers au

CDS Giharo, ont été arrêtés et conduits au cachot du parquet de Rutana par des policiers sur l'ordre du Gouverneur, Olivier Nibitanga. Selon des sources sur place, ils avaient répondu à une convocation du Gouverneur et avaient été accusés du détournement des médicaments (124 comprimés pour les vendre dans la pharmacie).

Un commerçant arrêté en commune et province Ruyigi

En date du 05 juillet 2023, vers 8 heures, un prénommé Samuel, commerçant de Ruyigi a été arrêté à la station de l'économat de Ruyigi par Valéry Nkuzimana, chef de cabinet du Gouverneur de Ruyigi. Selon des sources sur place, il était en train de s'approvisionner en carburant alors qu'il avait eu du carburant la veille pour son véhicule de type probox. Le même jour, le TGI Ruyigi l'a auditionné et l'a condamné à une peine de servitude pénale de 3 mois et à payer une somme de 700 000 fbu en l'accusant d'atteinte à l'économie nationale. Selon les mêmes sources, ce chef de cabinet du gouverneur prend des photos des plaques des véhicules qui s'approvisionnent et aucun véhicule n'est autorisé à revenir à la pompe avant 3 jours.

Un agent du SNR arrêté en commune Giharo, province Rutana

En date du 14 juillet 2023, à l'Ecole Technique de Giharo, commune Giharo, province Rutana, Alexis Niyongabo, agent du SNR, membre du parti CNDD-FDD, a été arrêté par la police sur l'ordre du Gouverneur de la province Rutana, Olivier Nibitanga alors qu'il venait de prendre des photos de l'immeuble en étage de cette école en construction. Selon des sources sur place, ce gouverneur a ordonné également la saisie des téléphones portables et Alexis Niyongabo a été transféré au cachot du chef-lieu de cette province. Le gouverneur de Rutana a accusé Alexis de vouloir envoyer aux hautes autorités ces photos de cet immeuble en construction depuis bientôt 10 ans alors que des contributions ont toujours été collectées auprès des habitants. Alexis Niyongabo a été libéré le même jour grâce à l'intervention des autorités hiérarchiques du SNR à Bujumbura.

Deux personnes arrêtées en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 10 juillet 2023, sur la colline, zone et commune Buhiga, province Karuzi, Saïdi Mugisha et le nommé Kundabayo, membre du parti CNDD-FDD, âgé de 30 ans ont été arrêtés par Daniel, Commissaire communal de police accompagné par Landry Munezero, représentant communal des Imbonerakure. Selon des sources sur place, ils ont saisi 10 bidons de 20 litres remplis d'essence appartenant à Saïdi Mugisha. Ce dernier a été exigé de leur donner une somme de 500.000 Fbu pour classer sans suite cette affaire. Selon les mêmes sources, Kundabayo leur a écrit un message leur disant de lui partager sur cette somme sinon il leur a pris des photos quand ils recevaient cet argent. Ces derniers lui ont demandé de venir prendre une part et à son arrivée le commissaire l'a menotté et l'a conduit au cachot de la police à Buhiga. Par après, ils sont retournés chez Mugisha où ils ont pris ces bidons d'essence et les ont amenés à la police. Mugisha leur a demandé de lui remettre l'argent et ils ont refusé. Ils l'ont arrêté et tous ont été transférés au cachot du commissariat provincial en date du 11 juillet 2023.

Une élève arrêtée en commune Ntega, province Kirundo

En date du 12 juillet 2023, au TGI Kirundo, Christella Ndayishimiye, élève en 3^{ème} année section Langue au Lycée communal Mugendo, commune Ntega, province Kirundo a été arrêtée sur une

ordonnance de mise en détention préventive après avoir été accusée de dévoiler le secret professionnel. Elle venait d'être auditionnée successivement trois jours au parquet de la République de Kirundo où elle était détenue le 3 juillet 2023. Selon cette ordonnance, l'Officier du Ministère Public, Sylvère Hashakimana a exposé qu'une instruction de révélation du secret professionnel était ouverte à charge de cette élève, qui comparaisait et qu'il existe contre elle des charges suffisantes de culpabilité malgré que Christella Ndayishimiye a nié ces faits. Ce jour même, elle a été transférée à la prison de Ngozi à bord d'un véhicule du parquet de la République de Kirundo mais dès son arrivée à Gaseke, commune Kiremba, sur la route Kirundo-Ngozi, à 20 kilomètres du centre Ngozi, Sylvestre Nyandwi, Procureur Général de la République a intimé l'ordre de la libérer suite au plaidoyer du Ministre de l'Education Nationale, François Havyarimana. En date du 16 juillet 2023, une autre ordonnance de mise en liberté provisoire a été émise par le TGI Kirundo en faveur de Christella Ndayishimiye en l'accusant toutefois de disparition de preuves. En date du 23 juin 2023, des élèves du Lycée Communal Mugendo avaient écrit une lettre au Directeur dudit Lycée avec copie pour information aux chefs hiérarchiques en disant que Christella recevait des examens anticipativement. Le DCE a par après, mené des enquêtes dont les résultats ont abouti à l'arrestation de Gérard Bigirimana Préfet des Etudes, de Bonaventure Misago titulaire du cours FPH et de Christella sur mandat du Procureur de la République de Kirundo. Après un interrogatoire mené auprès de ces derniers, en date du 26 juin 2023, Oscar a également été arrêté et détenu au cachot du commissariat communal de police de Ntega. En date du 3 juillet 2023, le chef provincial du SNR, Michel Ndikuriyo a conduit Gérard Bigirimana, Bonaventure Misago, Christella et Oscar à son bureau avant de les transférer au cachot du commissariat provincial de Kirundo. Oscar Nemeyimana avait été remplacé à son poste par Fleury Hitimana pour assurer l'intérim sur l'initiative du DCE. Par après, Oscar avait été muté à l'ECOFO Rushubije comme professeur. Rappelons que cette affaire remonte en date du 11 janvier 2023 suite aux plaintes de cette élève auprès du DCE et de l'OPJ Ntega contre son directeur Oscar Nemeyimana qui la harcelait sexuellement. Cette élève avait même présenté des preuves comme des messages et des appels téléphoniques ainsi que des témoignages du jour où elle a failli être violée au bureau dudit directeur.

Une personne arrêtée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 17 juillet 2023 indique que dans la matinée du 14 juillet 2023, Evariste Ndayegamiye, commerçant a été arrêté en possession de 83000 fbu et 52000 Shilling Tanzaniens. Selon des sources sur place, en date du 18 juillet 2023, vers 16 heures, il a été auditionné par le TGI de Rumonge dans le cadre des procès de flagrance en l'accusant de rébellion et gaspillage de fond public. Il a été condamné à une année de servitude pénale et à payer une somme de 250 000 fbu d'amende.

Une femme arrêtée en commune et province Rumonge

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 juillet 2023 indique qu'en date du 23 juillet 2023, sur la colline Gihwanya, commune et province Rumonge, Nzeyimana Estella, mère célibataire, âgée de 27ans a été arrêtée et conduite par des policiers au cachot du commissariat communal de police à Rumonge. Selon des sources sur place, elle a été accusée d'avoir fait un avortement volontaire ce qu'elle a nié disant que sa grossesse avait 3 mois et qu'elle avait fait une

fausse couche en date du 13 juillet 2023.

Une femme arrêtée en commune Mishiha, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 30 juillet 2023, indique qu'en date du 17 juillet 2023, vers 15 heures, dans l'un des cabarets de la colline Rutsindu, zone Munzenze, commune Mishiha, province Cankuzo, Jacqueline Mvuyekure, âgée de 37 ans, mariée avec Emmanuel Ndayikengurukiye, a été arrêtée par un prénommé Élie, Imbonerakure. Selon des sources sur place, la victime a été conduite au cachot du poste de police de cette commune l'accusant de se disputer avec Daphrose, concubine de son mari. Selon les mêmes sources, Jacqueline a été battue par son mari avant d'être conduit au cachot et a été retenue avec son bébé, Bilise Uwikunda, âgée de 9 mois.

Une femme arrêtée en commune Mishiha, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 24 juillet 2023 indique qu'en date du 16 juillet 2023, vers 20 heures, sur la sous-colline Kirimba, colline et zone Mugera, commune Mishiha, province Cankuzo, Séraphine Nzeyimana, âgée de 23 ans, mère de 2 enfants, a été arrêtée et conduite au cachot du poste de police de cette commune par des Imbonerakure dont Jérémie et Ndayi. Selon les sources sur place, ils l'ont accusé d'avoir commis l'adultère quand ils étaient dans une brousse tout près d'un sentier avec Hakizimana Alexis, cultivateur, et habitant de la même colline. Selon les mêmes sources, Alexis a pris le large tandis que Séraphine est détenue au cachot du poste de police de la commune Mishiha.

Un rapatrié arrêté en commune Kabezi, province Bujumbura rural

En date du 2 août 2023, vers 13 heures, au quartier Nyabugete, zone Ruziba, commune Kabezi, province Bujumbura rural, Schadrack Niyonkuru, père de deux enfants, ancien militant du parti FNL aile d'Agathon Rwasa, a été arrêté par Pascal et Yubari, tous membres de la milice Imbonerakure de la zone Ruziba. Selon des sources sur place, ils l'ont emmené à bord d'une moto jusqu'à Ruziba chez Salvator Ihorihoze, responsable du SNR en province Bujumbura rural qui l'a alors embarqué dans son véhicule double cabine vers le cachot du poste de police de la commune Kabezi. Schadrack a été accusé de détention illégale d'armes. Selon les mêmes sources, en date du 4 août 2023, Schadrack a été libéré grâce à l'intervention de l'UNHCR. Rappelons que Schadrack Niyonkuru était retourné au Burundi sur sa colline natale Mugongo en date du 12 juillet 2023 en provenance du camp des réfugiés de Mahama au Rwanda où il avait pris refuge depuis 2015 à cause de la crise déclenchée par le 3^{ème} mandat illégal du Président Pierre Nkurunziza.

Deux enfants arrêtés en commune Gisagara, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 6 août 2023 indique qu'en date du 10 juillet 2023, en cours de route en provenance du marché de Nyamugari, commune Cendajuru, province Cankuzo, Hermès Hakorimana et Elie Itangishaka, tous âgés de 16 ans résidant sur la sous-colline Muka, colline Bumba, zone Camazi, commune Gisagara de la même province, ont été arrêtés par Venant Ndayishimiye, responsable provincial du SNR à Cankuzo et ont été conduits au cachot du Commissariat provincial de police à Cankuzo. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'atteinte au bon fonctionnement de l'économie nationale car ils avaient deux sacs de haricot qu'ils

venaient d'acheter à ce marché, sur leurs vélos. Selon les mêmes sources, ils ont été accusés de faire le commerce vers la Tanzanie, lui ont pris leurs vélos et les sacs qui contenaient le haricot. Hermès et Elie se sont expliqués qu'ils ne faisaient pas de commerce des produits vivriers et qu'ils avaient acheté le haricot comme les autres à des fins de consommation familiale. Le chef de la documentation de Cankuzo a remis les vélos et les sacs au procureur de Cankuzo.

Deux agents de la prison Muyinga arrêtés en commune et province Muyinga

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 août 2023 indique qu'en date du 03 août 2023, à la prison de Muyinga, au quartier Kinyota, commune et province Muyinga, Claudette Nikezwe et Claver, assistant juridique ont été arrêtés par Félix Havyarimana, responsable provincial du SNR à Muyinga. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir donné la permission à Floriane Irangabiye de se faire soigner dans une Polyclinique privée nommée excellence à Muyinga. Elle avait été accompagnée par des policiers quand elle était allée se faire soigner. Signalons que Floriane est une journaliste, condamnée à 10 ans de Servitude Pénale et à une amende de 1 million de fbu par le Tribunal de Grande Instance de Mukaza. Elle avait été arrêtée en date du 30 août 2022.

Un membre du parti UPRONA arrêté en commune Nyanza-lac, province Makamba

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 7 août 2023 indique qu'en date du 20 juillet 2023, au centre urbain de la commune Nyanza-lac, province Makamba, Eliphaz Nduwayo, commerçant, membre du parti UPRONA a été arrêté chez lui dans sa boutique par le Commissaire communal de police, Jean Claude Ndikuriyo accompagné par des policiers. Selon des sources sur place, avant son arrestation, ces policiers ont effectué une fouille perquisition durant laquelle des marchandises composées du haricot, du riz et des jus achetés en Tanzanie d'une valeur d'au moins 850.000 fbu ont été saisies en l'accusant de fraude. Selon les mêmes sources, Eliphaz Nduwayo avait présenté des documents montrant qu'il avait payé des taxes à l'OBR. Il a été transféré au cachot du parquet de Makamba où il a été libéré en date du 3 août 2023 après avoir été contraint de payer une amende de 600.000 fbu mais ses produits sont restés gardés au cachot du parquet de Makamba.

Trois juges arrêtés en commune et province Bururi

En date du 16 août 2023, Antoine Ngendakumana, Léonard Nizigiyimana et Irène Mukeshimana, tous juges du TGI Bururi ont été arrêtés et conduits à la prison de Bururi sur l'ordre du parquet général près la Cour d'Appel de Bururi. Selon des sources sur place, ils ont été accusés d'avoir pris la décision d'accorder la liberté provisoire à 8 détenus présumés auteurs d'attaques à la machette à Bururi lors d'une chambre de conseil qui a été tenue en date du 20 juillet 2023 à la prison de Rumonge. Dans cette audience, le siège avait écouté des accusés et des témoins à charge. Ces derniers avaient déclaré avoir chargé ces présumés auteurs sous contrainte. Ainsi, le siège avait constaté qu'il n'y avait aucun indice de culpabilité d'où a été prise cette décision de les libérer.

Un secrétaire permanent de la commune Ntega arrêté en commune Ntega, province Kirundo

En date du 16 août 2023, sur la colline et commune Ntega, province Kirundo, Léonidas Birizanye, Secrétaire permanent de la commune Ntega, membre du parti CNDD-FDD a été arrêté et conduit au cachot du parquet par le Procureur de la République à Kirundo, Ndemvye. Selon des sources sur place, il a été accusé de diffuser des audios du président de la République qui disaient que les voleurs seront jugés et que le leadership est tenu par des incompetents. Selon les mêmes sources, Leonidas l'avait envoyé à Révérien Mwangezandeké, secrétaire communal de Ntega qui, à son tour l'a envoyé à l'administrateur communal qui l'a transféré au procureur. Selon les mêmes sources, le procureur a demandé à Léonidas de montrer ces voleurs dont on parle dans cet audio.

Quatre hommes arrêtés en commune Mishiha, province Cankuzo

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 28 août 2023 indique qu'en date du 25 août 2023, au marché de Kibuye, sur le centre et colline de Mwiruzi, commune Mishiha, province Cankuzo, quatre hommes dont Jean Berchmans Nitunga, Médard Ndayisaba et Elie Ngerageze ont été arrêtés en possession du jus appelé Jambo en provenance de la Tanzanie, par Venant Ndayishimiye, responsable provincial du SNR. Ils ont été embarqués dans son véhicule jusque chez lui à Cankuzo où ils ont été détenus et leurs téléphones ont été confisqués. Selon des sources sur place, ils ont été libérés en date du 31 août 2023.